

# AUX MÉTALLOS

## DE LA REGION PARISIENNE

---

Depuis des mois la situation des travailleurs s'aggrave : il s'agit aujourd'hui de savoir si celui qui travaille a le droit de manger.

La classe ouvrière comprend que ce n'est pas une nouvelle farce de 5 % votée par ceux qui viennent de porter de 495.000 à 700.000 francs leur « indemnité » parlementaire, qui revalorisera son pouvoir d'achat. Elle sait aussi qu'il n'y a rien à attendre des marchandages de l'Hôtel Matignon entre les Jouhaux-Frachon et Ramadier.

On lui a d'abord dit : il faut un gouvernement de large union « démocratique ». Il est maintenant constitué.

Il fallait ensuite faire appel à l'Assemblée : l'Assemblée « accorde » des miettes aux fonctionnaires, rien aux cheminots.

D'une façon encore plus formelle, le gouvernement Ramadier se prononce contre toute augmentation générale des salaires.

Les dirigeants de la C.G.T., « dans l'intérêt supérieur de la reconstruction », ont déjà consenti à ramener leur revendication du minimum vital de 103.000 à 84.000 francs. Par la voix de Jouhaux, ils se déclarent prêts aujourd'hui à reconsidérer ce dernier chiffre, en fonction de la baisse des prix.

**CONCLUSION** : Une commission mixte C.G.T.-gouvernement va être constituée. Elle aura pour tâche de fixer le taux du minimum vital. Chacun comprend clairement ce que cela signifie :

Un nouveau compromis dont les salariés feront les frais.

### MAIS LES OUVRIERS IMPOSENT LEUR SOLUTION

Aujourd'hui, de nouveaux éléments entrent brutalement dans la discussion : les travailleurs apportent les arguments les plus redoutés par M. Villiers, président du Conseil Général du Patronat Français et ses amis.

**SANS ATTENDRE LES DECISIONS HYPOTHETIQUES DES ANTICHAMBRES MINISTERIELLES, ILS DECLENCHENT LA GREVE POUR OBTENIR UNE AMELIORATION DE LEURS SALAIRES.**

Déjà, il y a trois semaines, après la grève victorieuse de chez UNIC, les ouvriers de la CARROSSERIE AUTOMOBILE DE LEVALLOIS, suivant cet exemple, avaient obtenu 17 francs d'augmentation horaire par le débrayage.

Aujourd'hui, de nombreuses autres usines passent à l'action : L'AIR LIQUIDE, M.M.T., CITROEN, LOCKHEED (Saint-Ouen), ASTER (Saint-Denis), CHEMICO ROBRI et la RADIOTECHNIQUE (Suresnes), l'ELECTROCABLE (Argenteuil), RENAULT même, etc...

Ces grèves, malgré la diversité des revendications posées, poursuivent toutes un but unique : LA REVALORISATION IMMEDIATE DU POUVOIR D'ACHAT.

Pour la plupart, ces mouvements sont victorieux ; comme nous le disions il y a deux mois : LA GREVE PAIE.

### POUR UN ACOMPTE IMMEDIAT DE 10 FR.

De nombreuses autres usines posent également leurs revendications aux patrons.

Un certain nombre d'entre elles — MORANE-SAULNIER, par exemple — réclament une augmentation de l'ordre de 10 francs en moyenne à titre d'acompte.

Arracher cela dans toutes les usines, constituera un pas décisif vers l'obtention par la lutte d'un véritable minimum vital.